

UNE DYNAMIQUE D'ACTION ET D'ANTICIPATION

Classification des chariots industriels

Description et caractéristiques

Introduction

Le présent document présente les principales catégories de chariots industriels.

Il est extrait d'un glossaire plus complet, disponible au CISMA, comprenant l'ensemble des chariots à mat vertical et à mat télescopique, industriels et tout terrain. Le glossaire rappelle en outre les exigences réglementaires applicables.

Chariot à mât, industriel, en porte à faux ($\leq 6t$)



Chariot élévateur, muni d'un mât frontal inclinable, pouvant lever des charges jusqu'à environ 7m pour un usage principalement magasinier.

- Propulsion électrique, thermique (gaz ou diesel) ou hybride.
- 3 ou 4 roues
- Vitesse de déplacement maxi d'environ 15 à 25 km/h (pas de spécification normative)

Chariot à mât, industriel, en porte à faux (>6t)



Chariot élévateur, muni d'un mât frontal inclinable, pouvant lever des charges jusqu'à environ 10m pour un usage principalement extérieur (ports, scieries, papeteries).

- Propulsion thermique (gaz ou diesel)
- Vitesse de déplacement maxi d'environ 15 à 25 km/h (pas de spécification normative)

Chariot à mât ou à fourche rétractable



Chariot élévateur, muni d'un mât frontal avec légère inclinaison, pouvant lever des charges jusqu'à environ 12m pour un usage principalement magasinier. Le conducteur est perpendiculaire au sens de la marche.

- Propulsion électrique
- Vitesse de déplacement maxi d'environ 15 à 25 km/h (pas de spécification normative)

Chariot gerbeur à longerons (levée $\geq 1\text{m}$)

Chariot élévateur à grande levée muni d'un mât frontal non inclinable, pouvant lever des charges jusqu'à environ 7m pour un usage principalement magasinier. Il peut être à fourches recouvrantes ou à longerons encadrants (straddle). Il existe 3 types de chariots:

- à conducteur debout (ou assis); l'opérateur est embarqué en position debout ou assise à un poste de conduite aménagé à cet effet et équipé d'un protège conducteur (si levée $>1,80\text{m}$). La vitesse maxi est limitée par conception à 16km/h lorsque l'opérateur est en position debout,
- à conducteur accompagnant; l'opérateur se déplace à côté du chariot, et le conduit à partir d'un timon. Il n'est pas équipé d'un protège conducteur. La vitesse maxi est limitée par conception à 6km/h,
- à plateforme rabattable; l'opérateur peut être soit accompagnant, soit porté debout sur une plateforme. Le chariot est considéré comme accompagnant lorsque la plateforme est repliée, et comme chariot à conducteur debout lorsque la plateforme est déployée.



Chariot gerbeur à longerons (levée <1m)

Chariot élévateur à petite levée (<1m) muni d'un mât suiveur non inclinable, pour un usage principalement de préparation de commande. Certains sont équipés de nivelage automatique des fourches (ergonomie): ils sont très répandus dans la grande distribution. Il existe 3 types de chariots:

- à conducteur debout (ou assis); l'opérateur est embarqué en position debout ou assise à un poste de conduite aménagé à cet effet. La vitesse maxi est limitée par conception à 16km/h lorsque l'opérateur est en position debout,
- à conducteur accompagnant; l'opérateur se déplace à côté du chariot, et le conduit à partir d'un timon. Il n'est pas équipé d'un protège conducteur. La vitesse maxi est limitée par conception à 6km/h,
- à plateforme rabattable; l'opérateur peut être soit accompagnant, soit porté debout sur une plateforme. Le chariot est considéré comme accompagnant lorsque la plateforme est repliée, et comme chariot à conducteur debout lorsque la plateforme est déployée.



Chariot à poste de conduite élevable

Chariot élévateur à petite levée (<1m) muni d'un mât suiveur non inclinable, pour un usage principalement de préparation de commande. Certains sont équipés de nivelage automatique des fourches (ergonomie): ils sont très répandus dans la grande distribution. Il existe 3 types de chariots:

- à conducteur debout (ou assis); l'opérateur est embarqué en position debout ou assise à un poste de conduite aménagé à cet effet. La vitesse maxi est limitée par conception à 16km/h lorsque l'opérateur est en position debout,
- à conducteur accompagnant; l'opérateur se déplace à côté du chariot, et le conduit à partir d'un timon. Il n'est pas équipé d'un protège conducteur. La vitesse maxi est limitée par conception à 6km/h,
- à plateforme rabattable; l'opérateur peut être soit accompagnant, soit porté debout sur une plateforme. Le chariot est considéré comme accompagnant lorsque la plateforme est repliée, et comme chariot à conducteur debout lorsque la plateforme est déployée.



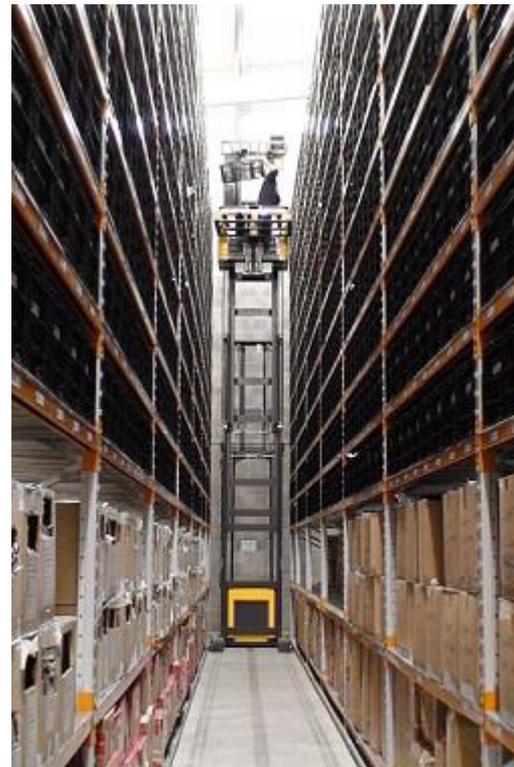
Chariot pour allées étroites

Chariot élévateur, muni d'un mât frontal non inclinable, jusqu'à des hauteurs de 17m. Ce type de chariot est utilisé pour le stockage/magasiner ou la préparation de commande. Il est guidé dans les allées.

Le poste de conduite se trouve soit au sol, soit sur nacelle élévatrice en accompagnement de la charge.

Il offre un encombrement restreint dans les allées étroites, et les fourches sont bi- ou tridirectionnelles, voire télescopiques.

- Propulsion: électrique
- Vitesse: environ 10 à 12km/h maxi et variable en fonction de la hauteur de levée de la charge (pas de spécification normative)



Préparateur de commande

Chariot élévateur, muni d'un mât frontal non inclinable, jusqu'à des hauteurs de 17m. Ce type de chariot est utilisé pour le stockage/magasiner ou la préparation de commande. Il est guidé dans les allées.

Le poste de conduite se trouve soit au sol, soit sur nacelle élévatrice en accompagnement de la charge.

Il offre un encombrement restreint dans les allées étroites, et les fourches sont bi- ou tridirectionnelles, voire télescopiques.

- Propulsion: électrique
- Vitesse: environ 10 à 12km/h maxi et variable en fonction de la hauteur de levée de la charge (pas de spécification normative)



Transpalette électrique

Chariot à petite levée (inférieure à 500mm) destiné à lever légèrement des charges afin de les déplacer dans un entrepôt. L'opérateur est soit accompagnant soit embarqué en position debout sur une plate-forme aménagée à cet effet (fixe ou rabattable).

- Propulsion: électrique
- Vitesse de déplacement maxi d'environ 15 km/h (spécification normative 16 km/h) si conducteur porté
- Vitesse de déplacement maxi 6 km/h si conducteur accompagnant





Tél. : 33 (0)1 47 17 63 20 – Fax : 33 (0)1 47 17 62 60 – E-mail : cisma@cisma.fr

45 rue Louis Blanc, 92400 Courbevoie – 92038 Paris La Défense Cedex

**Syndicat des équipements
pour Construction
Infrastructures
Sidérurgie et Manutention**

LA **MÉCANIQUE**
EN FRANCE,
BIEN PLUS
QU'UNE **INDUSTRIE**



**MEMBRE
DE LA
FIM**